

Rachad ANTONIUS

Sociologue, professeur, Département de sociologie, UQÀM

(2008)

“60^e anniversaire de l’État d’Israël.
**La dépossession du peuple
palestinien tombe
dans l’oubli.”**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Rachad ANTONIUS

“60e anniversaire de l'État d'Israël. La dépossession du peuple palestinien tombe dans l'oubli”.

Un article publié dans le journal **LE DEVOIR**. Montréal, édition du jeudi, 8 mai 2008, page A7 — idées.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 8 mai 2008 de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : antoniush.rachad@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 9 mai 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Rachad ANTONIUS

Sociologue, professeur, Département de sociologie, UQÀM

“60e anniversaire de l’État d’Israël. La dépossession du peuple palestinien tombe dans l’oubli”



Un article publié dans le journal **LE DEVOIR**. Montréal, édition du jeudi, 8 mai 2008, page A7 — idées.

Rachad Antonius

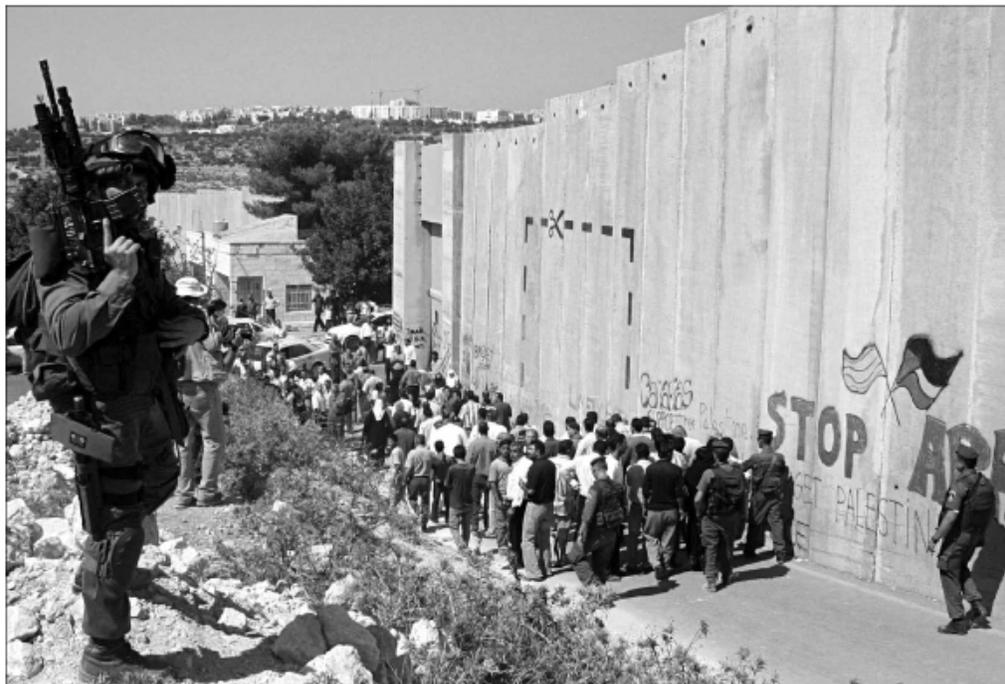
**“60e anniversaire de l'État d'Israël. La dépossession
du peuple palestinien tombe dans l'oubli”.**

Un article publié dans le journal **LE DEVOIR**. Montréal, édition du jeudi, 8 mai 2008, page A7 — idées.



Aujourd’hui encore, les réfugiés de 1948 gardent en main les clés de leurs anciennes maisons, devenues le symbole de leur dépossession

Mots clés: peuple palestinien, Pays, Festival et fête, Palestine (pays), Israël (pays)



ARCHIVES REUTERS
Des Palestiniens traversent un point de contrôle sous haute surveillance afin de se rendre à la mosquée, de l'autre côté du mur de la honte.

Le 14 mai 2008 marquera le 60e anniversaire de la création de l'État d'Israël. Les puissances occidentales se félicitent généralement de cet événement qu'elles considèrent heureux, ignorant l'autre côté à

la médaille: la destruction de la société palestinienne. Mais on ne peut refaire l'histoire, et les Palestiniens le comprennent bien.

Tournant la page sur cette énorme injustice historique, leurs instances législatives ont reconnu l'État d'Israël dans ses frontières de 1949 (date de l'armistice), faisant confiance à ce dernier et à l'Occident quant à leur promesse d'un État palestinien viable et autonome dans ce qui restait de la Palestine, et qui avait été occupé par Israël en 1967. Cette promesse n'étant toujours pas matérialisée, il convient de revenir sur les événements de 1948.

Partage de la Palestine

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale et de l'horreur de l'Holocauste, l'ONU avait entériné, par une courte majorité, un plan de partage de la Palestine prévoyant la création d'un État juif, d'un État arabe et d'une zone internationale pour Jérusalem. Mais cette résolution 181 ne sera jamais appliquée dans son intégralité.

Seul l'État juif verra le jour sur fond de controverse et de guerres, les Palestiniens et les États arabes refusant un partage jugé inéquitable. Ils n'acceptaient pas qu'au moment où ce qu'on appelait «le tiers-monde» était en voie de décolonisation, l'Europe résolve un problème de persécution de sa population juive en appuyant la colonisation du territoire d'un autre peuple. De plus,

57% du territoire de la Palestine historique était octroyé à la communauté juive, qui ne formait alors qu'un tiers de la population.

Ces événements seront marqués par l'expulsion systématique de leur terre d'environ deux tiers des Palestiniens -- autour de 800 000 personnes selon les statistiques officielles. Certains d'entre eux, surtout immédiatement après l'adoption du plan de partage par l'ONU, se sont réfugiés dans des zones avoisinantes par crainte de violences futures. Mais la grande majorité a été expulsée, quelquefois de façon

très violente. Il s'agit de la Nakba -- nom arabe signifiant «catastrophe» --, un événement considérable que la conscience occidentale choisira de rayer de sa mémoire collective alors qu'elle y a joué un rôle fondamental.

La dépossession

Cette Nakba a marqué le début de la lente et systématique dépossession du peuple palestinien. La mémoire historique de ce qui s'est passé en 1948 a toujours constitué un enjeu majeur de la lutte pour la légitimité d'Israël, l'expulsion des Palestiniens constituant ce que des historiens israéliens ont appelé «le péché originel d'Israël».

En conséquence, l'historiographie israélienne a prétendu, durant de longues années, que les Palestiniens étaient partis de leur plein gré ou à la suite d'appels de dirigeants arabes. Mais à partir des années 1980, de nombreux historiens israéliens ont démontré que le peuple palestinien a vécu un véritable nettoyage ethnique. Benny Morris, peu coupable de sympathie avec «l'ennemi palestinien», a ouvert la discussion avec son livre sur la naissance du problème des réfugiés, et il a été suivi par Ilan Pappé, Joseph Algazy et d'autres.

La réalité de l'expulsion des Palestiniens était connue depuis longtemps, même si elle n'était pas admise officiellement. Hannah Arendt, philosophe juive allemande, avait d'ailleurs rappelé dans son oeuvre sur les origines du totalitarisme (*L'impérialisme - Les origines du totalitarisme*, Fayard, 1982) que «comme pratiquement tous les autres événements de notre siècle, cette solution de la question juive n'avait réussi qu'à produire une nouvelle catégorie de réfugiés, les Arabes, accroissant ainsi le nombre des apatrides et des sans-droits».

Retour impossible

Pour redresser en partie ces torts, les Nations Unies ont adopté dès le mois de décembre 1948 la résolution 194, qui stipulait que le nou-

vel État d'Israël devait permettre aux exilés de retourner chez eux. C'était même une condition implicite d'admission d'Israël à l'ONU. Israël a accepté la résolution mais n'a jamais permis ce retour. Au contraire, dans les années qui ont suivi cet épisode du conflit, près de 500 villages palestiniens ont été systématiquement rayés de la carte. Aujourd'hui encore, les réfugiés de 1948 gardent en main les clés de leurs anciennes maisons, devenues le symbole de leur dépossession.

On peut considérer l'occupation actuelle comme une des dernières guerres coloniales. Israël continue à construire des logements destinés aux Juifs seulement en plein coeur des territoires palestiniens occupés. Des centaines de colonies juives de peuplement sont installées illégalement sur des terres confisquées aux Palestiniens et reliées entre elles par un circuit de routes interdites aux Palestiniens de ces territoires. Même l'ancien président américain Jimmy Carter a fini par voir qu'il s'agissait d'une forme d'apartheid et a intitulé son dernier livre Palestine, la paix ou l'apartheid.

Politique indigne

La politique canadienne actuelle contredit systématiquement l'esprit et la lettre des grands principes affichés sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères, qui affirment que le Canada ne reconnaît pas le contrôle israélien sur les territoires occupés, et qu'il considère que la Quatrième Convention de Genève s'applique à ces territoires.

En vertu de ces principes, le gouvernement du Canada aurait dû condamner sévèrement Israël pour la poursuite de la colonisation, pour les punitions collectives imposées à l'ensemble des Palestiniens, pour la crise humanitaire grave qu'Israël leur fait vivre et pour l'énorme violence utilisée contre eux. Au lieu de cela, le gouvernement Harper appuie les politiques israéliennes, prétend qu'il s'agit là du droit de se défendre, alors que c'est clairement une politique de main-

tien de l'occupation, et blâme les Palestiniens, et seulement eux, pour la violence qui sévit.

Cette politique est indigne d'un pays démocratique signataire de toutes les conventions internationales qui condamnent sans appel cette violence. En cela, le gouvernement Harper viole le droit international et trahit ses obligations humanitaires.

Faire taire les armes

Tous les peuples occupés recourent, à divers moments de leur existence, à différentes stratégies de survie et de résistance, et les Palestiniens ne font pas exception. Dans le désespoir, des courants politiques minoritaires recourent à une violence qui n'est pas justifiable. Mais la violence exercée contre eux par Israël, à commencer par celle de leur expulsion, en 1948, est beaucoup plus grave.

Aujourd'hui, non seulement les victimes civiles palestiniennes sont quatre fois plus nombreuses que les victimes israéliennes, mais l'ampleur de la destruction de la société palestinienne et de ses infrastructures est inégalée. Même l'ONU s'alarme de la gravité de la situation humanitaire causée par les politiques israéliennes à Gaza.

Pour sortir de l'impasse, il faut absolument faire taire les armes. Mais cela ne donnera de résultats que si une solution politique juste est mise sur la table, une solution qui soit fondée sur le droit international et sur la justice et non sur le rapport de force brut. Plutôt que de travailler dans ce sens, les États-Unis (et le Canada est à la traîne) exercent sur les Palestiniens d'énormes pressions, tant politiques qu'économiques, pour les amener à signer eux-mêmes une renonciation à leur droit à l'autodétermination et à un règlement juste de la situation. [...]

Un rôle pour le Canada

S'il veut jouer un rôle constructif, le gouvernement canadien doit intervenir auprès d'Israël en insistant sur la nécessité de mettre fin définitivement à l'occupation des territoires occupés en 1967, et non pour amener les Palestiniens à accepter l'annexion par Israël des parties les plus vitales de ces territoires; pour que cesse immédiatement le siège punitif de Gaza; pour détruire les parties du mur «de la honte» qui empiètent sur les territoires palestiniens; pour démanteler les colonies juives de peuplement et pour reconnaître le droit de retour ou de compensation aux réfugiés palestiniens. Ce sont là les conditions indispensables à la construction de la paix, de la justice, de la stabilité et de la sécurité dans cette région du monde qui a déjà trop souffert.

Fin du texte